

INTRODUCTION

La pose de neurostimulateurs médullaires (NS) a connu une importante progression entre 2011 et 2013 au niveau de la région Pays de la Loire. L'Omedit a proposé aux établissements concernés une EPP sur ce thème afin d'évaluer leur bon usage.

OBJECTIF

Evaluer la pertinence des pratiques de prescription et d'implantation à travers une analyse des données tracées dans le dossier patient.

MATERIEL ET METHODES

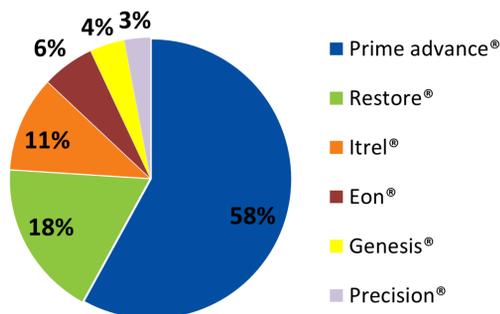
Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué réunissant des binômes praticiens-implanteurs et pharmaciens des 7 établissements concernés. Le groupe, après analyse des référentiels nationaux existants (LPPR et HAS) traduits en un arbre décisionnel de prise en charge, a élaboré une grille d'audit explorant notamment des items comme la conformité du NS posé, la réalisation d'une période de test, la diminution de la douleur et la validation du diagnostic en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP). L'EPP a été réalisée sous la forme d'un audit croisé rétrospectif, chaque binôme contrôlant un établissement différent de celui dans lequel il exerce.

RESULTATS

Conformité du NS

→ Conformité de l'indication/référentiels : **94% des dossiers**

→ Répartition des NS posés (n=95)



→ Analyse de la conformité du neurostimulateur posé (rechargeable ou non) par rapport aux données de traçabilité (seuil de stimulation pendant phase de test et délai de renouvellement)

- **73 % pour les primo-implantations**
- **69% pour renouvellements**

Période de test

n=95	n	% conformité	Extrêmes région
Test effectué	69	73%	[35-100] %

→ La durée moyenne du test est de **7,4 jours [4 ; 12]**

→ Elle est conforme aux recommandations de la HAS (7 jours)

Diminution de la douleur

n=95	n	% conformité	Extrêmes région
Traçabilité de l'évolution de l'EVA	36	38%	[0-100]%

n=36	n	% conformité	
Traçabilité de la diminution douleur > 50%	33	92%	

Validation du diagnostic

n=95	n	% conformité	Extrêmes région
Diagnostic validé en RCP	55	58%	[0-100]%

Evaluation facteurs psycho-somatiques	51	54%	[0-100]%
Bonne compréhension du patient aux objectifs du traitement	66	69%	[26-100]%
Conditions organiques conformes	32	34%	[0-100]%

PLAN D'ACTION



CHECK-LIST - Neurostimulation Médullaire

PRIMO IMPLANTATION-traçabilité dans le dossier du patient de :

- L'indication
- Echec des autres moyens thérapeutiques
- La validation du diagnostic en RCP (dont algologue et psychologue ou psychiatre par un écrit) et/ou RCP régionale si nécessaire
- Le consentement du patient avec validation (par médecin ou psychologue) de la conformité des conditions de prise en charge (évaluation des facteurs psycho-somatiques et adhésion du patient aux objectifs du traitement)
- Le matériel posé
- Le test (durée et seuil de stimulation inférieur ou supérieur à 3,5V ou 4,7mA)
- La diminution de la douleur (ou amélioration qualité de vie) >50%
- Le suivi du patient (M3, M12 puis annuellement) par un algologue ou par l'équipe implanteurs

RENOUVELLEMENT-traçabilité dans le dossier du patient de :

- L'indication
- La validation du diagnostic en RCP (dont algologue et psychologue ou psychiatre) et/ou RCP régionale si nécessaire
- La durée de vie du neurostimulateur précédent et du seuil de stimulation nécessaire lors du renouvellement
- Le matériel posé
- Le maintien de la diminution de la douleur (ou amélioration qualité de vie) >50%
- Le suivi du patient (M3, M12 puis annuellement) par un algologue ou par l'équipe implanteurs

Création d'une RCP régionale

DISCUSSION - CONCLUSION

Afin d'améliorer la traçabilité des items étudiés dans le dossier patient, un plan d'action a été mis en place. Il comprend la mise à disposition d'une check-list rappelant les éléments devant être tracés et la création d'une RCP régionale en charge d'étudier tous les dossiers hors référentiel. Une réunion annuelle est prévue pour permettre la synthèse de ces cas. Une deuxième évaluation, courant 2016, sera organisée pour suivre l'évolution et l'impact de ces actions.

